Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 28 Moharem 1445
15 Août 2023

N° 94

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1956**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1957**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1962**
Homologation de résolutions **1963**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1963**
Avis aux créanciers..... **1966**
Convocations
Sociétés anonymes **1968**
Autres sociétés **1969**
Divers
Avis au public..... **1969**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Clôture de liquidation

ETABLISSEMENT HOFFMANN LA ROCHE Ltd

Imm. les arcades, Tour B, Les Berges du Lac, 1053 Tunis

Identifiant unique : 0047286H

En vertu du PV du Conseil d'Administration du 5 juin 2023 enregistré à la recette des finances, le Lac Tunis, le 7 juin 2023 sous le n°3704645, quittance n°Mo63467, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du registre des Entreprises le 22 juin 2023 sous le n°2023130290, publié au B.O.R.N.E n°145 du 26 juillet 2023, il a été décidé (i) la clôture des actes de liquidation de l'établissement HOFFMANN LA ROCHE Ltd (ii) l'adoption des résultats définitifs de la liquidation et (iii) l'octroi du quitus au liquidateur.

Le présent avis est publié en application des dispositions des articles 46 et 48 du code des sociétés commerciales.

2023T00773SANB2

Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises

Société anonyme

Au capital de 100.000.000 Dinars

Siège social : 34, rue Hédi Karray - Centre Urbain Nord - 1004 Menzah 4 - Tunis

Identifiant Unique : 0908910A

En vertu du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises du 28 juillet 2023, enregistré à la Recette des finances Nelson Mandela - Tunis, le 02 Août 2023, Quittance n°52506 Enregistrement n°23802908 il a été décidé à l'unanimité d'accorder une Délégation des prérogatives de la Direction Générale de la Banque à M. Mohamed Larbi DABKI, en sa qualité de membre et de Président du Conseil d'administration, fixée, à la majorité des voix, pour une période de 2 mois renouvelables à compter du 1er août 2023 pour agir au nom et pour le compte de la Banque durant cette période conformément à la législation et aux règlements en vigueur ainsi qu'aux dispositions de statuts de la Banque.

Un exemplaire du procès-verbal a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 3 Août 2023/ Dossier n°2023144471.

2023R01958SANB2

Démarrage des souscriptions

FCP GAT OBLIGATAIRE

Fonds Commun de Placement de catégorie obligataire

Régi par le Code des Organismes de Placement Collectif

Promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application

Agrément du Conseil du Marché Financier n°26-2022 du 30 août 2022

IU : 1829036Y

Il est porté à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts de FCP GAT OBLIGATAIRE aura lieu le 31 Août 2023

FCP GAT OBLIGATAIRE présente les caractéristiques suivantes :

Renseignements généraux :

Dénomination : FCP GAT OBLIGATAIRE

Forme juridique : Fonds Commun de Placement - FCP

Type : OPCVM de distribution

Catégorie : FCP Obligataire

Objet : La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds.

Législation applicable : - Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application.

- Règlement du Conseil de Marché Financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers visé par l'arrêté du Ministre des Finances en date du 29 avril 2010 tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Adresse : 92-94, Avenue Hédi Chaker 1002 Tunis

Montant initial : 100 000 dinars divisés en 100 parts de 1 000 dinars chacune.

Références de l'agrément : Agrément n°26-2022 du 30 août 2022

Date de constitution : 01 Août 2023

Durée de vie : 99 ans à compter de la date de constitution

Promoteurs : GAT Investissement & Banque Internationale Arabe de Tunisie

Gestionnaire : GAT Investissement 92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis

Dépositaire : Banque Arabe Internationale de Tunisie, 70-72, Avenue Habib Bourguiba - BP 520 - 1080 Tunis Cedex

Distributeur : GAT Investissement 92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis

Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Quotidienne

Prix de souscription et de rachat : Les prix de souscription et de rachat sont exonérés de toute commission. Les souscriptions et les rachats se font exclusivement en numéraire sur la base d'une valeur liquidative quotidienne connue.

Pour plus d'informations sur FCP GAT OBLIGATAIRE, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier conformément à l'article 2 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 sera mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la société GAT Investissement, sise à 92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis.

2023401976SANB2

SOCIETE TUNISIE SUCRE

Société anonyme

Capital 50.000.000 Euro

Siège social : Parc d'Avidités Economique de Bizerte

Matricule Fiscal : 1019943T/A/M

Suivant l'Assemblée générale extraordinaire du 22 juin 2023 enregistré à la recette des finances de Bizerte sous le numéro 57046717 du 4 Août 2023, il a été décidé ce qui suit :

1) L'augmentation du capital social de la société en euros pour qu'il devienne 100 000 000 euros (Cent Million d'Euros)

Une copie a été déposée au Registre National des Entreprises quittance n°AC041132023 du 9/8/2023.

2023401990SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

STUNAS DISTRIBUTION

SARL au capital de 4.200.000 dinars

BP n°1 Zone Industrielle Borj Cedria 2055 Ben Arous

Matricule fiscal : 0818654C/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2023 enregistrée à la recette des finances Hammam Chatt sous le numéro 23801408 Quittance numéro M029419 en date du 24 juillet 2023 déposé au Registre National des Entreprises sous le numéro 202314585 en date du 27 juillet 2023 il a été décidé la nomination de Mr Mohamed Aymen Kammoun gérant de la société pour une durée de trois années qui expirera au terme de l'Assemblée Générale ordinaire qui devra statuer sur l'exercice 2025.

2023R01969SRLB2

Sana travel agence

Société à responsabilité limitée

Son capital est de 100 000 dinars

L'approche du 18 janvier, Gabès

M.F : 1513464PAM000

Vu le procès-verbal de l'assemblée en date du 7-9-2019 et enregistré au secrétariat des finances, Rue Boulbabeh, Al-Murabit le 9-9-2019 sous le numéro 13705894, récépissé M052633, dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises le 18/09/2019 et conformément au Chapitre 13 de la Loi Fondamentale Monsieur Haitham Benina, titulaire d'une carte d'identité nationale n°13222453, a été nommé mandataire et représentant légal, et il a pouvoir pour représenter la société auprès du Ministère du Tourisme, envers les tiers, et devant la justice, et d'accomplir toutes les missions qui lui sont confiées par la loi, et il doit également accomplir ses missions dans le cadre du respect des articles du Code des Sociétés de Commerce Et tous les dispositions liées aux modalités de gestion, et d'y consacrer le temps et les soins nécessaires au bon fonctionnement pour mener à bien sa mission.

2023X01041SRLB2

SOCIETE ROYAL DISTRIBUTION

Société à responsabilité limitée

Au capital de 10 000 dinars

Siège social : 58, Rue El Cham Lafayette

IU : 1329156Y

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 mars 2016 enregistré à la recette des finances de Rue de l'AUTRICHE, Tunis en date du 8/4/2016 sous le n°16802259 quittance n°M035145, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 12/4/2016 sous le n°0016102014, les associés ont décidé la cession de 260 parts sociales appartenant à M. Zied Neffati associé, à Monsieur Issam Naouara, associé

Aussi la cession de 240 parts sociales appartenant à M. Zied Neffati, associé, à Monsieur Abdelkader NAOUARA, non associé.

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 11 juin 2020 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela, Tunis en date du 15/6/2020 sous le n°20801201 quittance n°32716, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 21/7/2020 sous le n°202048477, les associés ont décidé d'ajouter la dénomination de la société comme suite «FERMENET PLAST».

2023401989SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 20/7/2023 enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 31/7/2023 quittance n°62700 enregistrement n°23203516 la société CENT MILLE CHEMISES a vendu et cédé la totalité de son fonds de commerce sis au 118 rue Radhia Haddad - Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné pour le commerce de prêt à porter à Mr Yassine Ouerhani demeurant au Bardo rue de l'hôpital n°2.

Toute opposition doit être signifiée à Me Ali Chalfouh à son étude sise au 19 rue Charles De Gaulle - Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Passé ce délai toute opposition est considérée et non avenue.

Le présent avis a été également publié au quotidien Essahafa du vendredi 4/8/2023.

2023T00770FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP rédigé le 27/7/2023 et enregistré à la recette des Finances rue du Paradis Ariana le 4/8/2023, Q n°92228, enregistrement n°23207486, La société «TITI ONE», dont le siège social sis au n°6 résidence The Adress, Choutrana 1 La Soukra, a cédé au profit de Mme Dalel Gharbi, domiciliée à La résidence Ulysse 3, villa 7, La Soukra, le fonds de commerce sis au n°06 rez-de-chaussée résidence the Adress Choutrana 1, La Soukra exploité en tant que Buvette.

Les oppositions doivent parvenir au domicile de la cessionnaire dans les 20 jours suivant la date de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au quotidien Assabah du 9/8/2023.

2023T00774FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 18/7/2023 enregistré à la recette des finances de Fouchena le 18/7/2023 sous la quittance n°M064806 série 23203063 Mr Neji Mouelhi a vendu à Mr Galaaoui Chokri la totalité du fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels à usage de boulangerie sis au lot n°408, lotissement Al Ahmadi cité Ennassim 1145 M'Hamdia Ben Arous.

Toutes les oppositions doivent être faites entre les mains de la rédactrice du contrat Maître Chikhoui Hanen Avocate en Tunis au siège de son bureau n°20 4ème étage 5 bis rue Taher ben Amar, Manar 2 Tunis.

Publié au journal la Presse le 9/8/2023.

2023T00778FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de cession de fonds de commerce signé le 7 août 2023, enregistré à la Recette des finances de Ksar Said Tunis le 7 août 2023 sous le numéro 23202745 quittance M050188, Chedlia Lini veuve Ayed Klaa représentée par sa fille Nejia Klaa par une procuration légale a cédé à Noureddine ben Belgacem Ben Mizouni Khaled la totalité du fonds de commerce habilité à la vente des produits alimentaires et commerce des chaussures et exploité au local sis à ksar said 2 route de Bizerte 108 lotissement agence foncière d'habitat.

Toutes les oppositions au paiement du prix doivent être formées au domicile du fonds de commerce cédé, à Ksar Said 2 route de Bizerte 108 lotissement agence foncière d'habitat dans un délai de vingt jours au plus tard suivant l'insertion du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié dans les quotidiens Assabah et le Temps du 10/8/2023.

2023T00780FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Nouvelle Madina le 4/7/2023, sous le n°23203367 Quittance n°M049498. Mme Najet Bent Mouldi Ben Ahmed Kouki a vendu à Mme Henda Bent Salah Ben Mohamed Bou Ali la totalité du fonds de commerce exploité entant que vente volailles et ses dérivés sis 23 Bis avenue de Paris Ben Arous avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les créanciers doivent faire oppositions à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le journal Achourouk le 19/7/2023.

2023R01955FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Elyassminet le 26 Juin 2023, Quittance n°M032790 n° d'enregistrement 23202226 Mr Houssem Ezwaoui a vendu tout son fonds de commerce sis au n°62 Cité Eassaydalia Nouvelle Medina avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné à la vente produits alimentaires à Mr Saif Eddine Horri demeurant 60 Rue El Kouwaiet Nouvelle Médina toute opposition doit être signifiée à l'acquéreur à son adresse sus indiqué dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Le présent avis a également été publié au quotidien El Chourouk du lundi 8/8/2023.

2023R01956FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Boumhel le 27/07/2023 quittance n° M048250, enregistrement n°23202360. Mr Mohamed Ben Mokhtar Ben Noomen Trabelssi titulaire de la CIN 07079680 a vendu à Mr Fakher Ben Fathi Loussif titulaire de la CIN n°05465644 le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que station de lavage sis à la rue de l'indépendance de Boumhel.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de vendeur à son adresse sise au 61 rue Jilani marchand Ezzahra Ben Arous dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le Journal le Quotidien le 9/8/2023.

2023R01960FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par maître Omrani Mokhtar avocat en cassation enregistré auprès de la recette des finances de Ghomracen le 7/7/2023 reçu n°M010615 enregistrement n°23200277 "Elameri Mohamed Elhedi ben Amor ben Mohamed" C.I.N n°03454612 a vendu son fonds de commerce" pharmacie".

Tout le fonds de commerce dont ils sont propriétaires avec tous ses éléments corporels et incorporels existant 148 avenue Habib Bourguiba Ghomracen à "Jarray Naoufel ben Amarra ben Mohamed titulaire de la C.I.N n°13461019.

Les oppositions sur le prix de la vente seront reçues entre les mains de vendeur dans la pharmacie l'objet du contrat.

Et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié aux journaux : le Quotidien et Echourouk le 13/7/2023.

2023R01961FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 6/9/2022 enregistré à la recette des finances cité el Mahrajen le 16/9/2022 quittance n°78474, enregistrement n°22205369, il apert que Mme Amna Belagha, n° de la CIN 04713231, Zanka Taouila 02 rue Sidi Elalloui Tunis, vend et cède avec toutes les garanties de fait et de droit à Mr Ezzedine el Mrabtini n° de la CIN 06510877, 9 bis rue JALTA Appartement 14 Bardou Tunis, le fonds de commerce sis à la rue el Mouaz n°36 El Menzeh 1 Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels, avec un prix total trente milles dinars.

Cet avis de vente a été publié au journal quotidien Le Quotidien daté le 7/10/2022

Toutes oppositions doivent être faites entre les mains de la mandatrice Mme Naimet Bel Amine en vertu d'une procuration émise par la vendeuse à son domicile Zanka Taouila 02 rue Sidi Elalloui Tunis, dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2023R01963FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente a été rédigé par le maître TABBASSI Houcine Ben Mohamed son cabinet est situé dans la rue Mohamed Ali Zitouni Gafsa, défini par sa signature légalisée à la commune de Gafsa le 24/7/2023 ledit acte a été enregistré auprès du service de la recette des finances de Gafsa où l'acte a été enregistré le 26/7/2023 sous le n°23201132 reçu n°M038223, Monsieur ABDElli Mosbah ben Kenani ben Alalla C.I.N. 03013751 a vendu tout le fonds de commerce situé à Cité Ennour Gafsa qui consiste à un local destiné à la vente des produits pharmaceutiques catégorie (A) sous nom Pharmacie Abdelli Mosbah, avec tous ses éléments corporels et incorporels à Madame : Tlili Haifa Ben Hsan Ben Amor C.I.N.06196262, l'acquéreur est devenu propriétaire du fonds moyennant le prix de neuf cent dix mille dinars (910 000.000 d).

Le vendeur s'engage de ne pas retirer le montant prévu aux alinéas (1) et (2) de l'article quatre qu'auprès les délais légaux de publication au Journal officiel conformément au article cinq du contrat de vente.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» du 4/8/2023.

Le prix de vente est placé sous séquestre chez la Banque de Tunisie succursale de Gafsa qui est habilité à recevoir les oppositions sous forme légale dans les 20 jours suivant la publication prévue par le Journal officiel de la République Tunisienne.

2023R01967FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré le 31/7/2023 à la recette des finances Jendouba n° de reçu M054903 n° d'enregistrement 23204066 Madame Ibtissem Bent Hamadi Inoubli tunisienne, titulaire de la CIN n°07870828 délivrée à Tunis le 4/02/2019, demeurant à 2 cité Enour n°165 Jendouba, a vendu à Monsieur Rabii Ben Elayech Hamdi Tunisien, titulaire de CIN n°07914330 délivrée à Tunis le 31/10/2014 demeurant à 2 cité Enour n°250 Jendouba la totalité du fonds de commerce destiné à l'activité de Librairie à 2 cité Enour n°46 Jendouba.

Les oppositions seront reçues dans les 20 jours au plus tard à partir de la date de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne chez Maître Wergui Kaouthar avocate auprès de la cour de cassation avenue Farhat Hached Jendouba.

Maître Kaouthar Wergui avocat à Jendouba. Tél : 97 253 257.

Le présent avis a été publié aux journaux "Echourouk et Le Quotidien" du 3/8/2023.

2023R01968FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant contrat de cession de part d'un fonds de commerce sous seing privé daté le 19/5/2023 enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 23/5/2023 quittance n°075674, enregistrement 23202907. Mr Mohamed Slim Ben Abdallah titulaire de la CIN n°09775808 a cédé la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que restauration et fast-food actuellement et activité principale vente de viande et comme activité secondaire Vente de volailles et de ses dérivés sis à la rue Hédi Weli à Mr Abdelkarim Ben Gaeid titulaire de la CIN n°06445492.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de Mr Abdelkarim Ben Gaeid à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien le 11/8/2023.

2023R01973FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé le 27-7-2023 et enregistré à la recette des finances de Kasserine le 28-7-2023 sous n°23204809, quittance n°MO63404, Khaled Rahmouni a vendu le fonds de commerce situé à l'avenue Habib Bourguiba Kasserine à Abderrahmen Guesmi.

L'acte de vente a été publié au journal Echourouk le 9/8/2023.

Les oppositions se font dans l'immeuble situé à l'avenue Habib Bourguiba Kasserine où le fonds de commerce est exploité dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au JORT.

2023R01979FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant le contrat de vente rédigé le 28/7/2023 et enregistré à la recette des finances de Midoun le 01/8/2023 sous le n°23603242 quittance n°M058566, Mr Fawzi ben Wirane a vendu la totalité du fonds de commerce ayant pour activité principale la vente de tabac et des produits différents situé à la rue 07 novembre Elmay Midoune Djerba à Mr Oussama Ben Joumaa.

Les objections sont acceptées par l'acquéreur à l'endroit qu'il a choisi, le bureau de Maître Samir ben Abdallah, l'avocat à Djerba, situé au 2, rue Al-Bachir Saoud Houmt souk Djerba dans un délai maximum de vingt jours à compter de la date de publication du présent avis dans le Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le journal Al Shorouk du 9 août 2023.

2023R01980FCCC2

«Cession d'un fonds de commerce»

En vertu de contrat de vente daté de 17/7/2023 et enregistré à la recette des finances le 24/7/2023 sous le n°23201509, quittance n°029083, a vendu Monsieur Aymen Belil à la Sté Belgacem Epices tout le fonds de commerce situé à la rue Ali Okbi Sahloul Sousse dont l'objet est PLAY STATION.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains de l'acquéreur dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de la présente annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été également publiée au journal quotidien le Quotidien en date du 9/8/2023.

2023S00945FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 02-8-2023 enregistré à la recette des finances Kalaa Kbira le 7/8/2023 N° de quittance 48962 N° d'enregistrement 23201865, il appert que Mr Salem BOUMIZA, MF 1641507X CIN 05555780 a vendu à Mr Salim BELTAIFA, CIN 12841752, la totalité du fonds de commerce consistant dans un Café exploité sous le nom «Café Les Pécheurs» dans le local sis à l'Avenue Farhat Hached - Kalaa Kbira - Sousse.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Me Meher DELLEL Avocat prés la cour de cassation, domicilié Place Farhat Hached-Sousse dans un délai de vingt jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié aux journaux La Presse et Essahafa du 8/8/2023.

2023S00947FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Kalaa Kebira le 18/7/2023 sous le n°23201750 quittance n°46118 Madame Fatma Bent Mohamed Mhathbi CIN 09281887 a vendu à Monsieur Salem Ben Ahmed Hadj Mbarek CIN 02848295 la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à la rue Slah Eddine Bouchoucha Kalaa Kebira Sousse avec tous ses éléments corporels et incorporels et consistant en une garderie scolaire portant le nom de «l'excellence» enregistré au registre national des entreprises sous le n°1171982F.

Les oppositions seront recevables dans les vingt jours à compter de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne et ce entre les mains du maître Boukadida Ilyess, Avocat à la cour de cassation, Rue Docteur Calmette Sousse matricule fiscal 454964S.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 31/7/2023.

2023S00948FCCC2

Extrait d'un contrat de vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 8/8/2023 et enregistré à la Recette des Finances Victor Hugo Sousse le 8/8/2023. Quittance n°23203282 et d'Enregistrement n°MO48368, selon lequel le fonds de commerce est vendu avec ses éléments corporels et incorporels, il appert que Amira Ben Saleh Sessi Titulaire de la CIN n°12810930 a vendu à HAMZA Ben Moncef Ben Mohamed ZELFANI Titulaire de la CIN n°12801439 la totalité du fonds de commerce pour l'exercice de tout type de commerce sis au local à rue Portocale avenue Ben GAZI immeuble Aziza Khzema EST Sousse Jawhara 4051. Cette vente a été annoncée au journal quotidien «Echourouk» soient les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur au local où se trouve le fonds de commerce rue Portocale avenue Ben GAZI immeuble Aziza Khzema EST Sousse Jawhara 4051 dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2023S00951FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé signé le 01/6/2023, et enregistré à la recette des finances Chihia Sfax le 7/6/2023 sous le n°23200644, quittance n°M030389 Monsieur Saber Halloufi, a vendu à la STE H.B.A. SERVICE INFORMATIQUE, tous les éléments corporels et incorporels du fonds de commerce sis au local situé à la route de Taniour Km 5,5 Sfax et exploité en activité de Vente de fournitures et services informatiques.

Toute personne concernée et pour toute réception des oppositions, les parties font élection de domicile chez maître Majdi Derouich Avocat à la cour de cassation, ayant son étude à l'immeuble El Manar, Escalier "A" 1er étage, bureau N°3 Sfax.

Le même texte est publié au journal Le Temps n°15997 du Mardi 11/7/2023 page : 5.

2023X01039FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances Sfax le 26/7/2023 sous le n°23203344 quittance n°MO73012, Hamadi ben Halima, CIN 01268126 sis à l'avenue IMM MELK SAKIT DAIR a vendu pour le compte de KAISS KSSOURI CIN 08036998 le fonds de commerce «Vente Fruits et légumes» sis au n°125 Souk Jadid Beb Jbli Sfax. Toute opposition est faite dans le délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis dans le journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'acheteur à l'acheteur du fonds de commerce sus indiqué.

Cet avis a été publié au journal «Assabeh» le 4/8/2023.

2023X01044FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 22/6/2023 enregistré à la recette des finances de Nelson Mandela le 4/8/2023 sous le Numéro 23202961, quittance n°52962. Monsieur Mohamed Damak, titulaire de l'identifiant unique n°0441629L, demeurant à l'Avenue Bourguiba, rue n°1 maison n°56 El Ain Sfax, a cédé à la société «N&G Parashop», SARL, Identifiant unique n°1662689K, son siège social demeurant au n°1 rue lycée el Menzah 6 Ariana, tout le fonds de commerce sis au 18 rue de Palestine n°1 Tunis. Toutes les oppositions auront lieu dans un délai de vingt jours à partir de la datte de publication au JORT au bureau Monsieur Amous Mohamed sis au 07 rue d'Algérie Bardo 2000 Tunis. Cette vente a été publiée au journal «Achourouk» du mercredi le 9 Août 2023.

2023401985FCCC2

Contrat de vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé du 26/7/2023 enregistré à la recette des finances avenue de France Nabeul le 31/7/2023 sous enregistrement n°23202812, quittance n°M052383. La Société GROUNDS; U.I 1681456A; représentée aux fins par son gérant Mr Iskander Bahroun titulaire de la carte d'identité nationale n°09823151, demeurant à cité el Wafa Nabeul a vendu à la Société APRETI SESAMO I.U 1057480W représentée aux fins par son gérant Mr Hatem Bahroun titulaire de la C.I.N n°06252126, demeurent à la rue Sidi Mahrsi Nabeul l'intégralité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité au local sis à l'avenue Hédi Nouira Nabeul. Toute opposition doit être adressée au cabinet de Maître Achraf Aounallah, avocat demeurant à la rue cinéma Nabeul et ce dans les vingt jours à partir de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Un extrait de publication a été publié aux journaux quotidiens "La Presse" et "Essahafa" du 5/8/2023.

2023401986FCCC2

Location gérance libre

Contrat de Location d'un Fonds de Commerce

En Gérance Libre

Par acte du contrat de location de gérance libre du fonds de commerce enregistré à la recette des finances rue Ghandi - Tunis en date du 6/4/2023 reçu n°M36009 et enregistrement n°23301555. Il a été procédé à la location de la société Tunis Center inscrite au Registre National des Entreprises d'un identifiant unique n°0033245A dont le siège social est à Tunis, 4 rue de Grèce - 1000 Tunis du Fonds de commerce du local n°42 sis à la bijouterie du Centre Commercial «Le Palmarium» au profit de Monsieur Yassine Ben Amara Ben Ahmed Dabghi titulaire de la carte d'identité nationale n°07265137 en date du 11/10/2011 dont l'activité est exclusivement le commerce des bijoux et ce durant la période allant du 01/4/2023 au 31/3/2024.

Cette annonce a été publiée au journal "Essabah" le vendredi 4/8/2023.

2023T00775FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances La Marsa le 02/02/2007 quittance n°9861 sous le n°7300588 Mr Ferid Ben Mohamed Hmaid a loué le fonds de commerce sis à l'Avenue Taib Mehri n°21 La Marssa et dont l'activité est magasin de vente de prêt à porter à Mr Youssef Ben Hassen Essassi.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains du locataire à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le journal le Quotidien le 11/8/2023.

2023R01972FCCC3

Location d'un Fonds de commerce

En vertu d'un contrat de location de Fonds de commerce enregistré à la Recette des Finances El Mourouj en date du 9/6/2023 sous le n°23303036 Quittance n°M050082, Mr Salem Ben Ahmed Ben Ali Warkh, CIN n°06538589 a loué à la Société «LES FRERES AZ» MF n°1819544J en la personne de son représentant légal, son gérant, titulaire de la CIN n°06538589, tout le Fonds de commerce avec ses éléments corporels et Incorporels, et exploité dans l'activité de commerce de prêt à porter; et sis à : Avenue Ennassr - El Mourouj 3, en Intersection avec Avenue Ennassr, et d'une superficie de 29 mètres carrés approximativement. Et ce pour une durée de 2 ans renouvelable, à partir du 01/3/2023.

Les oppositions sont acceptées à l'adresse du Fonds de Commerce sus mentionnée dans un délai de 20 Jours à compter de la date de parution au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien le 9/8/2023.

2023401981FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un établissement d'un groupement de développement dans le secteur de l'agriculture et de la pêche

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale établie le 27 juillet 2023 inscrite à la recette des finances Radés le 02 Août 2023 sous le n°23802363 quittance n°M044078 et le procès-verbal de la première réunion du conseil établie le 27 juillet 2023 inscrite à la recette des finances Radés le 02 Août 2023 sous le n°23802364 quittance n°M044079, il a été décidé de constituer un groupement de développement dans le secteur de l'agriculture et de la pêche.

Nom : groupement de développement de la pêche à Radés

Siège social : café karim Radés plage

Objet : le thème du groupement est généralement défini dans le développement de la pêche et pour la conversation des ressources halieutiques et la protection des ressources naturelles de la zone d'intervention et la rationalisation de leur exploitation

Président de conseil : Mohamed Ridha Saaidi

Trésorier : Mohamed Walid Najjar.

2023R01966APSF1

Constitution de Bureau de Syndicat de «Résidence Farouk 1»

En vertu du procès-verbal d'inspection de l'huissier notaire maître Bassem KEBIR en date du 22 mars 2023, enregistré à la recette des notaires sous le numéro 7092 en date du 28 mars 2023 et la décision d'approbation du secrétaire général de la municipalité de la Goulette sous le numéro 21 en date du 27 juin 2023. Il a été constitué un bureau de Syndicat de «Résidence Farouk 1» ayant adresse croisement avenue Khaled Ibn Walid et avenue Ali Balhouane, Ain Zaghouan, Tunis. Le bureau est composé par les membres suivants :

- Monsieur Kais Bougacha : Président
- Monsieur Ahmed Tlili : Trésorier
- Madame Lilia Bouderbela : Membre
- Madame Saoussen Elloumi : Membre
- Monsieur Imed Tounsi : Membre.

2023R01975APSF1

CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE DEVELOPPEMENT

Adresse : Cité Ethakana Smar

Gouvernorat de Tataouine

Selon Récépissé n°73 du 09/06/2023

Il est constitué un groupement de développement :

Dénomination : HAWA

Siège social : Délégation Smar Gouvernorat Tataouine 3223

Objet : PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES DE REGION ET CONSEILS D'UTILISATION

Durée : 99 ans

Présidente de conseil : Mme. Thouraya Bent Amor Lahmer est nommée présidente du conseil de groupement.

Trésorière : Mme. Soumaya Ahwass est nommée Trésorière de groupement.

2023R01976APSF1

CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE DEVELOPPEMENT

Adresse : Ksar Aouled Soltane

Gouvernorat de Tataouine

Selon Récépissé n°75 du 4/7/2023

Il est constitué un groupement de développement :

Dénomination : HAYET

Siège social : Ksar Aouled Soltane Gouvernorat Tataouine

Objet : Protection Des Ressources Naturelles de Région et Conseils D'utilisation

Durée : 99 ans

Présidente de conseil : Mme. Massouda Bent Ali Bahri est nommée présidente de conseil de groupement.

Trésorière : Mme. Souad Bent Ali Bahri est nommée Trésorière de groupement.

2023R01977APSF1

CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE DEVELOPPEMENT

Adresse : Gasbat Jlalta Tataouine Nord

Gouvernorat de Tataouine

Selon Récépissé n°74 du 08/06/2023

Il est constitué un groupement de développement :

Dénomination : HAWA 2

Siège social : Gasbat Jlalta Tataouine Nord

Objet : PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES DE REGION ET CONSEILS D'UTILISATION

Durée : 99 ans

Présidente de Conseil : Mme. Najet Bent Ennacer Benklila est nommée présidente du conseil de groupement.

Trésorière : Mme. Warda Benklila est nommée Trésorière de groupement.

2023R01978APSF1

Constitution d'un syndic

Résidence Al AZHAR EL MANAR 2

Suivant PV de l'AGE du 9/6/2023 enregistré à la recette des finances EL MANZAH 9 sous le n°23802281 quittance n°M38339 approuvé par le ministère de la préservation de la santé le 27/6/223 sur le n°758.

Il a été constitué le syndic de la Résidence AZHAR El MANAR 2

Mr Hamadi Jaza : Président

Mr Mostfa Boubaker : Trésorier.

Mme Monia Mahbouli : Membre

Mme Belhassen Chahnaz : Membre.

2023R01983APSF1

SYNDIC RESIDENCE OPALIA SIDI DAOUD LA MARSA

Election du président du syndic ainsi que les membres

En se référant au procès-verbal de l'assemblée constitutive du syndic en date du 20 juin 2023, enregistré à la recette des finances de la Marsa - Tunis en date du 22/6/2023 sous n°23704015 reçu n°M081797, il a été décidé d'élire un président et autres membres :

Siège social : 301, avenue 14 Janvier Sidi Daoud - La Marsa - 2046 Tunis

Présidente : Aroussia Asma Ammar

Vice-président : Mehdi Hafsia

Trésorier : Selim Belkadhi

Membre : Emna Fetoui.

2023R01984APSF1

Syndic Résidence Zitouna

Rue Juba 1er - Jardins de Carthage

Election d'un syndic

Suivant PV daté du 18 Novembre 2022 enregistré le 11 Janvier 2023 à la recette des finances de la Goulette sous le n°23700238, quittance 5008, il a été élu, les membres du syndic des copropriétés de la résidence Zitouna sise à la rue Juba 1er, Jardins de Carthage Tunis.

Président : Mr Ahmed Yassine

Trésorier : Mr Khaled Khemiri

Membres :

- Mr Moez Joudi
- Mr Souhail Zaoui
- Mr Slim Achour
- Mr Slim Hammou
- Mr Adel Laroussi
- Mr Ahmed Gazzah.

2023401977APSF1

Homologation de résolutions

Renouvellement du syndic des copropriétaires de la résidence

«La Palmeraie de Gammarth»

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale élective du syndicat des copropriétaires du 17 Juin 2023 constaté par huissier notaire Mme Sonia Aouni. Le syndic des copropriétaires de la résidence La palmeraie de Gammarth sise à la Route Gammarth, La Marsa a été élu et il a été décidé à l'unanimité d'élire Mme Chaima Nahdi la gérante de la société du syndic immobilier professionnel SYNDIC PLUS en qualité de présidente et trésorière de la résidence La Palmeraie de Gammarth, avec les membres existant Mr Nader Khalouli, Mr Khaled Ali Skandrani et Abdelhamid Ben Abdallah.

2023R01971APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Maître Lakhdhar Ali

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Bourguiba Kasserine

Tél / Fax : 77 411 150

Partie poursuivante : Mouez Hissaoui demeurant à Feriana Kasserine.

Partie saisie : Elsghayer Rahmouni cité Awled Abderahim Feriana Kasserine.

Avocat poursuivant : Maître Lakhdhar Ali Avocat à la cour de cassation Avenue Habib Bourguiba Kasserine.

L'immeuble saisi : Immeuble en construction sous la forme d'un magasin commercial avec une zone couverte 50 mètres carrés et une piste non couverte et un espace couvert destiné à une piste, le sol est carrelé, les murs extérieures sont construits en brique, avec 02 portes, la première pour la piste (fermée) et la seconde pour l'entrée principale (à moitié ouverte) situé dans le quartier universitaire de Kasserine, d'une superficie d'environ 200 mètres carrés, il est bordé à l'ouest par un immeuble résidentiel, à l'est par un café, au sud par des terres blanches, et au nord par une route goudronnée.

Mise à prix : Le prix d'ouverture est fixé vingt et un mille dinars (21000.000) après la réduction du prix de 40% en ajoutant les frais et honoraires des taxes qui sont évaluées à (2368.445) y compris les frais de la 2ème adjudication.

Lieu et date de l'adjudication : le lundi 4/9/2023 à partir du 9h du matin à l'audience des saisies immobilières auprès du tribunal de 1ère instance de Kasserine.

Visite de l'immeuble : tous les jours de la semaine. Ne pouvant participer à l'adjudication que les personnes ayant consigné le 1/3 de la mise à prix. Les étrangers doivent en outre obtenir les autorisations requises.

Pour plus de renseignement, il convient de consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de 1ère instance de Kasserine ou l'étude de l'avocat poursuivant.

2023T00776VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Mohamed Hédi

Avocat à la cour de cassation

22, rue de Marseille Tunis

Tél : 71 351 282

Fax : 71 258 570

Matricule fiscal : 80920C.A.P.000

1) Partie poursuivante : Arab Tunisian Bank, ATB, en son représentant légal demeurant à son siège social 9 Rue Hedi Nouira, Tunis 1001, inscrite au registre de commerce sous le numéro 167001997, ayant élu son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Hédi, 22 Rue de Marseille Tunis. Matricule fiscal : 80920C.A.P.000.

2) Parties saisies : 1- La Société Tamaris Voyages, société anonyme, en son représentant légal située à Tunis n°5 rue du Libéria son identifiant unique n°0048145Z et qui sera ci-après dénommée (L'emprunteur).

2- Monsieur Karim Ben Ali Daldoul, demeurant à Tunis n°11 rue du Libéria, et qui sera ci-après dénommé (caution solidaire et hypothécaire).

3) Avocat poursuivant : Maître Mohamed Hedi, Avocat à la cour de cassation, 22 Rue de Marseille, Tunis. Matricule fiscal : 80920C.A.P.000.

4) Immeuble saisi : La vente portera sur la totalité des parts indivises objet du titre foncier n°76745 Monastir dénommé «DALDOUL» d'une superficie globale de 16570 m², constituée de 03 parcelles la 1ère d'une superficie de 2793 m², la 2ème d'une superficie de 1942 m², la 3ème parcelle d'une superficie de 11835 m², et la moitié de chaque parcelle appartient au caution solidaire, les dites parts indivises sont situées à imedit Touza délégation de ksibet el mediouni gouvernorat de Monastir à usage agricole.

5) Mise à prix : la mise à prix est fixée à la somme de Un million seize mille six cent soixante quinze dinars (1.016.675D000).

6) Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu le mercredi 13/9/2023 à la chambre des ventes immobilières au tribunal de première instance de Monastir à partir de neuf heures et suivant du matin.

7) Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine pendant le jour.

Observations : La participation aux enchères n'est possible qu'après consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et par l'intermédiaire d'un Avocat ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'un cautionnement bancaire.

- Les étrangers doivent se munir de l'autorisation de gouverneur du lieu de l'immeuble saisi pour participer à l'adjudication.

Pour plus de renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance Monastir.

2023T00777VEPA1

Vente aux enchères publiques

M.Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 rue Abderrahmane Ibn Aouf Menzah 5 Ariana

Tél : 71237601/98314410

M.F : 222720 KAP000

1) Créancier poursuivant : La S.T.B., S.A Inscrite au RC à Tunis n° 12371 A, Représentée par son P.D. G, demeurant à Tunis rue Hédi Nouira.

2) Débiteur M. Hichem Fitouri, Directeur de Banque CIN 0033587 sise à la Résidence Le Belvédère 2A Immeuble Les Dattes 1 - App 15 El Menzah 6 Ariana et Sidi El Mahrasi Nabeul.

3) Mme Zeineb Ben Younes B Bouraoui Ep Fitouri CIN 00000054 Rue Slahedine Ayoubi n°17 Mutuelle Ville - Tunis.

4) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 rue Abderrahmane Ibn Aouf Menzah 5 Ariana.

L'immeuble mis en vente : c'est un terrain nu à vocation d'habitation objet du TF n°536263 Nabeul dénommé "zeineb" de 346 m² situé près le Port de Beni Khiar. Gouvernorat de Nabeul.

Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 145.320.000 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixés le jour de l'audience

6) Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le mercredi 13/9/2023 à partir de 9h du matin au tribunal de 1ère instance de Nabeul.

L'immeuble peut être visité chaque jour.

2023R01974VEPA1

Vente aux enchères

(Suite à la déduction de 40% du prix)

Créancier saisissant : le receveur des finances, élisant domicile à la recette des Finances Khawarizmi Kairouan en tant que comptable public chargé de recouvrement des créances publiques.

Débiteur saisi : Société Amandine en la personne de son représentant légal, sise à la Zone Industrielle Rte de Tunis Kairouan, Ml n°1181068J.

L'avocat : Maître Lotfi Maherzi, avocat à la cassation, sis à la rue Abou Kacem Chebbi Kairouan, Ml n°632223D.

L'immeuble objet de la vente :

L'intégralité de la propriété dénommée «Amandine Saada», objet du titre foncier n°70375 Kairouan composée de la parcelle numéro 45 au plan dudit titre par les agents de l'Office de la Topographie et du Cadastre n°51 de la division de lotissement de l'AFH, situé sur la route de Tunis Kairouan, d'une superficie de 1843 m², et est entièrement délimitée au Sud par une route, à l'est par une route au nord par la parcelle n°60 du même plan de lotissement préparé par les agents de l'Office de la Topographie et du Cadastre contenant une conserverie d'huile et à l'ouest par la parcelle n°46 du même plan de lotissement contenant une usine de plastique. Ledit bien se compose d'une entrée ouvrant sur le sud menant vers le nord vers un espace nu et clôturé qui mène à un bâtiment au rez-de-chaussée, sur lequel est édifié un étage supérieur qui lui est adjacent en direction de l'ouest, bâtiment dont les murs sont au niveau du plafond sans achèvement.

Le rez-de-chaussée : se compose d'une entrée ouvrant sur l'est qui mène en direction ouest au hall ouvrant sur un bureau d'accueil ouvrant sur l'ouest qui lui est adjacent en direction du nord un escalier ouvrant sur le sud menant vers un étage. Ledit étage se compose d'un

hall ouvrant sur l'ouest vers un couloir ouvrant sur un bureau ouvrant sur le sud adjacent à un 2ème bureau ouvrant sur le sud adjacent à un 3ème bureau ouvrant sur le nord menant vers le sud vers une chambre avec celle-ci dans le coin souterrain ouest un escalier mène à l'étage supérieur de la première chambre menant à l'est vers une deuxième chambre ouvrant sur l'ouest réservé pour le stockage des matières primaires. En revenant au couloir précité, nous constatons qu'il mène à un atelier incomplètement construit, où ses murs sont construits au niveau du plafond qui n'a pas encore été achevé. Les murs sont constitués de briques soutenues par poteaux de béton armé, le plafond en dalle ouverte et le sol est pavé de glaçure et d'un mélange de ciment et de gravier.

L'étage : Est bâti au-dessus le rez-de-chaussée, un étage supérieur accessible par l'escalier du rez-de-chaussée. Ledit étage se compose d'un hall relié du côté nord à l'escalier en face d'une première chambre ouvrante sur le nord et une cuisine ouvrante sur le sud. Le hall mène à l'ouest vers un couloir qui mène vers la salle de bain ouvrante sur le sud adjacente en direction de l'ouest, à une deuxième chambre ouvrante sur le sud adjacente dans la même direction, à une troisième chambre ouvrante sur l'est. Au-dessus de la 2ème et 3ème chambre, il y a une salle préparée pour stocker des matériaux prêts à l'emploi. Les murs sont constitués de briques soutenues par poteaux de béton armé, le plafond en dalle ouverte et le sol est pavé de glaçure et d'un mélange de ciment et de gravier.

Prix initial : la valeur de l'intégralité de l'immobilier objet de la vente aux enchères est estimée à quatre cent cinquante six mille trois cent trente dinars 456330 D suite à la déduction du 40% du prix.

Date de la vente aux enchères :

La vente aux enchères sera tenue le lundi 4/9/2023 au département des ventes foncières au tribunal de première instance de Kairouan à 8h du matin.

Constat et visite du bien immeuble : le bien immeuble peut être visité tous les jours de la semaine. Pour plus d'informations veuillez contacter l'huissier Maître Adel Mohamed Zouaidi, étude sise à la rue Habib Thameur Kairouan.

2023S00946VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, IU 0000110 F, S.A. R.C : B187 88 1996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba

La partie saisie : La Société «AMB» SARL IU 0418576E domicile élu étude maître Iskander Raaach sise à 21 avenue Madrid Tunis.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «AMB» objet du TF n°114997 Sfax sis à la route de Gremda km 2 Sfax à droite vers centre ville.

L'immeuble est situé dans une zone polyvalente à usage d'habitation, commerciale et services.

Il consiste en un terrain d'une contenance de 2158 m² sur lequel est édifiée des constructions contenants une huilerie, des dépôts et des garages divisée en 5 parties :

La 1ère partie d'une superficie couverte de 286 m² édifiée au coté est de l'immeuble contenant un toit à l'entrée, une administration composée d'une salle de réception, 2 bureaux, une toilette, un atelier au bord de la route de Gremda et qui a une autre entrée sur la cour de la huilerie.

La 2ème partie d'une superficie couverte de 74 m² édifiée au coté nord de l'immeuble contenant un bureau d'ordre, une construction au RC, une loge gardien contenant une cuisine, un couloir et 2 chambres et un bloc sanitaire composé d'une douche et 2 toilettes.

La 3ème partie d'une superficie couverte de 172 m² édifiée au coté nord ouest de l'immeuble contenant 2 salles de rassemblement d'huile, une salle contenant 16 réservoirs d'huile sous terrain, une réserve de capacité de stockage de 11 tonnes et une autre salle contenant 16 réservoirs sous terrain et une réserve de capacité de 11 tonnes.

La 4ème partie d'une superficie couverte de 523 m² contenant une entrée couverte en tôle, un bureau en tôle, 3 salles, une salle de lavage, une salle de rassemblement d'huile ouverte à une salle de presse contenant 17 réservoirs d'huile sous terrain, 4 réserves de capacité de 7 tonnes, 3 réserves de capacité de 5 tonnes, 8 réserves de capacité de 10 tonnes, 2 réserves de capacité de 8 tonnes et un dépôt son entrée du coté est.

La 5ème partie d'une superficie couverte de 302 m² contenant 5 comptoirs, une salle et 2 dépôts.

L'immeuble est équipé en électricité et en eau potable et il contient 3 réserves d'eau.

L'immeuble est délimité du coté sud par daoued et des voisins, du coté est par la route de gremda, du coté ouest par une impasse et du coté nord par une rue.

Mise à prix : (2.115.000.000) frais en sus

La date et lieu de la vente : lundi le 18/9/2023 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023X01040VEPA1

Vente aux enchères publiques

Troisième audience pour rétractation

Avocat poursuivant :

Maître Ahmed Oualha, Rue de l'Armée Immeuble Edhar Sfax. MF : 441631 E A P 000

Poursuivant : Abdallah Farouk, demeurant à la route Gremda km 5 Sfax, C.I.N 01240997

Parties saisies : Bechir Bahloul, demeurant à la route Mehdia km7 rue Abdel Hedi n°2 Sfax. C.I.N. 01135122

Acheteur rétractant : Bechir Bahloul, demeurant à la route Mehdia km7 rue Abdel Hedi n°2 Sfax. CIN 01135122 qui n'a pas payé le prix deux cent soixante dix mille dinars (270 000.000) affaire n°5690 du 26/6/2023.

Immeuble saisi : La totalité de l'immeuble sis à la route Mehdia km7 rue Abdelhedi n°2 Sfax, délimité au Sud Dammak et Bahloul, au Nord Bouzid, à l'Est impasse, à l'Ouest ruelle de superficie 999 m² composé d'une villa de trois chambres, séjour, salon cuisine, wc, deux vérandas, un espace frontal où une grande porte, un garage et un jardin emplante d'arbres fruitiers.

Mise à prix : Après réduction deux cent quarante six mille huit cent quatre vingt deux dinars (246882.000D).

Date et lieu de la vente :

L'adjudication aura lieu le lundi onze septembre deux mille vingt trois (11/9/2023) à partir de 9 heures dans le cadre d'affaire 5690 à la salle des ventes immobilières auprès du tribunal de 1ère instance de Sfax Rue Abou Kacim Chabbi Sfax.

2023X01043VEPA1

Vente aux enchères publiques

L'avocat poursuivant Maître Kais Ayadi, avocat à la cour de cassation MF 1016374T/P/000 sis à 131 avenue 20 Mars immeuble Batam 3ème étage bureau numéro 32 le Bardo Tunis.

Partie poursuivante : 1/ M. Mustapha ben Ahmed Mlayah, en sa qualité d'usufruitier ayant 189,271 parties (usufruit) du titre foncier numéro 115566 Tunis, dont la division générale est de 237 parties.

2/ M. Imed Eddine ben Mustapha Mlayah, en sa qualité de nu propriétaire ayant 189,271 parties (nue propriété) du titre foncier numéro 115566 Tunis, dont la division générale est de 237 parties.

Partie poursuivie : Les héritiers du feu Ahmad Mlayah :

1/ Saadia Mlayah, sise à la rue Moncef Bey Ras al-Jabal, Bizerte

2/ Mounira Mlayah, sise à la rue Qaa al-Mezoued, numéro 6, Bab bnet Tunis

3/ Salim ben Mustapha, sis à la rue al-Milaha, numéro 8, Ariana supérieure.

4/ Sinen ben Mustafa, sis au 8 rue al milaha, Ariana supérieure

5/ Souhir ben Mustafa, sis au 8 rue Al Milaha, Ariana supérieure

6/ Naoufel Bechir ben Abdel Hamid Mlayah, sise à 10 rue Didon, Mutuelle ville Tunis

7/ Adnan ben Abdel Hamid Mlayah, sis à 10 rue Didon, Mutuelle ville Tunis

8/ Saoussen Mlayah, sise à 10 rue Didon, Mutuelle ville Tunis

Immeuble saisi et mis en vente : la totalité de la propriété dénommée «Rezgui» sis au 5 rue du citron Tunis objet du titre foncier numéro 115566 Tunis ayant pour superficie globale de 237 mètres carrés et divisée en 237 parties.

Le titre est un ancien local à usage d'habitation composé d'un rez-de-chaussée ayant pour superficie 119 mètres carré et un étage supérieure ayant pour superficie 119 mètres carrés.

Au nord et au sud du local objet de la vente se trouve un immeuble d'une tierce personne et à l'Est, rue du citron et à l'Ouest rue Qaa el mezoued.

Le rez-de-chaussée est composé d'un appartement ouvrant sur la rue Qaa el mezoued composé d'un grenier et 5 chambres et une toilette et une salle de bain et une cuisine quant à l'étage supérieure il est composé de 5 chambres et une cuisine et une toilette et un grenier et ce selon le rapport rédigé par l'expert M. Nazih Ben Karaa, suite à l'ordonnance sur requête délivrée par le Président du Tribunal de Première Instance de Tunis le 6/02/2022.

Mise à prix : quatre cent huit milles cent soixante et onze dinars (408 171 000 dinars) sans compter les frais judiciaires qui seront communiqués le jour de la séance.

Date et lieu de l'adjudication : le mardi douze septembre de l'an deux mille vingt-trois (12/9/2023) à partir de à l'audience des saisies immobilières auprès du tribunal de Première Instance de Tunis sis au Palais de Justice Rue Bab Bnet Tunis.

La visite est possible tous les jours de la semaine et pour les amples informations consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de première instance de Tunis 1 ou au cabinet de l'avocat poursuivant maître Kais Ayadi sis à 131 avenue 20 Mars immeuble Batam 3ème étage bureau n°32 Le Bardo 1002 Tunis.

2023401987VEPA1

Avis aux créanciers

Vente de la Société «EXCEL FISH comme unité économique constitué des bâtiments» - SA

Capital social : 8.450.000 dt

Siège social : Rue Mohamed 5 port du Sousse

IU : 1179546YNM/000

En vertu de la décision judiciaire rendue par le du tribunal de première instance de Sousse le 24/07/2023 dossier sous le n°90, il a été décidé :

La vente de la société «EXCEL FISH comme unité économique constituée des bâtiments» d'un montant de 273.142.304 dinars.

Toute personne intéressée par le présent appel d'offres est invitée à retirer le cahier des charges auprès du bureau du syndic de faillite sis à la rue Ibn Jazar immeuble Avicenne 3ème étage, bureau n°302 Sousse contre le paiement de la somme de cent dinars (100 dinars).

Les offres doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous pli fermé avec mention «à ne pas ouvrir» au nom de Mr le syndic de faillite et soit par voie postale et ce au plus tard le 15 septembre 2023 ou directement au bureau de au nom de Mr le syndic au plus tard à 12 heures.

Pour plus de renseignement, contacter le numéro suivant : 73214511.

2023R01988VEPA2

Vente «des parts indivises du titre foncier n°128271-128270-128269»

En vertu de la décision judiciaire rendue par le tribunal de première instance de Sousse le 24/7/2023 dossier sous le n°91, il a été décidé :

La vente «des parts indivises de Hafed Hmaid en faillite du titre foncier n°128269 au prix de 39.090.438 dt et du titre foncier n°128270 au prix de 38.919.852 dt titre foncier n°128271 au prix de 18.856.314 dt» sis à rue Ernest conseil Sousse.

Toute personne intéressée par le présent appel d'offres est invitée à retirer le cahier des charges auprès du bureau du syndic de faillite sis à la rue Ibn Jazar immeuble Avicenne 3ème étage, bureau n°302 Sousse contre le paiement de la somme de cent dinars (100 dinars).

Les offres doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous pli fermé avec mention «à ne pas ouvrir» au nom de Mr le syndic de faillite et soit par voie postale et ce au plus tard le 15 septembre 2023 ou directement au bureau de au nom de Mr le syndic à 17 heures.

Pour plus de renseignent, contacter le numéro suivant : 73214511.

2023R01989VEPA2

Vente des parts indivises du titre foncier n°135646

En vertu de la décision judiciaire rendue par le tribunal de première instance de Sousse le 24/7/2023 dossier sous le n°92, il a été décidé :

La vente «des parts indivises de Hafed Hmaid en faillite du titre foncier n°135646» sis à la médina de Sousse rue sidi Omar Zahfran. Le prix a été fixé de 99.018.612 dt.

Toute personne intéressée par le présent appel d'offres est invitée à retirer le cahier des charges auprès du bureau du syndic de faillite sis à la rue Ibn Jazar immeuble Avicenne 3ème étage, bureau n°302 Sousse contre le paiement de la somme de cent dinars (100 dinars).

Les offres doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous pli fermé avec mention «à ne pas ouvrir» au nom de Mr le syndic de faillite et soit par voie postale et ce au plus tard le 15 septembre 2023 ou directement au bureau de Mr le syndic à 13 heures.

Pour plus de renseignent, contacter les numéro au suivants : 73214511.

2023R01990VEPA2

Ouverture des procédures de règlement judiciaire

Société SOTELAM - SARL

Hammam Sousse Route Tunis

MF : 1160462 A

CNSS n° : 348714 - 96

1- En vertu de la décision dans l'affaire n°53 de Monsieur le président du tribunal de 1ère instance Sousse 2 du 6/7/2023, il a été décidé l'ouverture des procédures de règlement judiciaire et ouverture d'une période de contrôle de Trois mois, pendant laquelle une suspension de tout travail d'exécution et de recouvrement des créances antérieures à la période de surveillance ou la récupération des biens mobiliers ou immobiliers. Tous les pénalités de retard, tels que suspendus, cesseront également de s'appliquer

2- Fixez la date cessation de payement dix-huit mois avant de soumettre la demande le 23/5/2023.

3- La nomination de Mr Makram Ben Abderrahmen, Administrateur judiciaire pour préparer un programme de sauvetage.

4- Nomination de Mme Emna Abdenadher juge observateur.

Tous les créanciers sont appelés à inscrire leurs créances auprès de l'administrateur judiciaire dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cette annonce sur l'adresse suivante : Avenue commandant Bejaoui Imm COGEB TOWER bureau N°7. (Tél : 73203045).

2023S00944VEPA2

Redressement judiciaire

«SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILERE RASFA SARL»

Siège social : Deuxième Etage Immeuble Cercle des Bureaux Bureau B 2-17 Centre Urbain Nord 1082 El Manzah

Registre National des Entreprises

Identifiant unique : L0796240

Affiliation CNSS : 00154530 - 09

En vertu de la décision du tribunal de première instance de Tunis 1 en date du 11 Juillet 2023 dans l'affaire 985 (redressement judiciaire) et conformément aux dispositions des articles 439, 442, 443 et 452 du code de commerce il a été décidé : le déclenchement des procédures de règlement judiciaire et l'ouverture d'une période d'observation maximale de neuf mois au profit de la «SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE RASFA SARL» (REGISTRE NATIONAL DES ENTREPRISES ET IDENTIFIANT UNIQUE L0796240, Affiliation CNSS 00154530 - 09) la nomination de Mme Jihen Ayed juge commissaire, et Mr Jamel Eddine ben Romdhane l'Administrateur judiciaire chargé de

l'examen du plan de sauvetage proposé par la société demanderesse du redressement et de sa régularisation si nécessaire, ainsi que du contrôle des actes de gestion et l'élaboration d'un rapport préliminaire relatif à la situation économique financière et sociale de la société, et d'un rapport sur l'inventaire physique de ses biens et de leur évaluation.

L'administrateur judiciaire est tenu en outre de transmettre au juge commissaire dans un délai ne dépassant pas les 4 mois à compter de la date de cette décision un rapport sur le résultat de ses travaux.

Les créanciers de la société désignée ci-dessus sont ainsi invités à déposer leurs créances avec tous les documents justificatifs au bureau de l'administrateur judiciaire Monsieur Jamel Eddine Ben Romdhane dans un délai de trente (30) jours à compter de la date parution de cette annonce soit directement contre décharge à son bureau sis au 10 rue pierre de Coubertin immeuble cil 1001 Tunis soit par lettre recommandée avec accusé de réception.

2023401979VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

SOCIETE ANONYME DU DOMAINE DE POTINVILLE

Société anonyme

Au capital de 388.800 Dinars

Siège social : 7, Square Louis Wiriot - 1001 Tunis

M.F : N°000413 T

Les actionnaires de la société sont convoqués en l'étude de maître Nabil Dagdoug, sis au 17, Bis Rue Mustapha Kamel Atatürk 1er Etage - Apt N°1 - 1001 Tunis, le 7/9/2023, à 14H.

En assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement du mandat des administrateurs.

2023T00769SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LEDISON INDUSTRY S.A.

Société anonyme

Au capital de 1.320.000 dinars

Siège social : Zone Industrielle Elfahs Zaghouan Tunisie

Identifiant unique : 1757060Z

Les actionnaires de la société LEDISON INDUSTRY S.A. sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le mercredi 6/9/2023 à 11 h au siège de la société BH EQUITY sis au 67 Rue Alain Savary Cité Jardins II Bloc B 3ème étage 1 002- Tunis, Belvédère afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des délais de convocation de l'assemblée générale ordinaire,

2. Lecture et Approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2022

3. Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022;

4. Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;

5. Approbation des conventions réglementées mentionnées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes relatives à l'exercice 2022;

6. Quitus aux administrateurs pour leur gestion afférente à l'exercice 2022 ;

7. Fixation des Jetons de présence pour l'exercice 2022 ;

8. Affectation des résultats de l'exercice 2022 ;

9. Pouvoirs pour accomplissement des formalités de publicité légale.

2023R01985SANB3

Convocation à l'assemblée générale Mixte

Wintech

SA au capital 3 500 000 dinars

Siège social : Route de Bizerte Km2 Cité El Ghazala Ariana 2083

Identifiant unique : 811479A

Les actionnaires de la société Wintech Tunisie, sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le Jeudi 14 septembre 2023, à 10 heures du matin à Ain Gharsallah le Krib - Siliana II à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée Générale Ordinaire à 10 h :

1. Ratification de la tenue de l'assemblée générale ordinaire ;

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice 2022

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 ;

4. lecture et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31.12.2022.

5. Quitus aux Administrateurs au titre de l'exercice 2022.

6. Affectation du résultat de l'exercice 2022.

7. Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

8. Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2023-2024 et 2025.

9. Fixation des montants des jetons de présence;

10. Pouvoir pour formalité.

Assemblée Générale Extraordinaire à 11 h.

1. Ratification de la tenue de l'assemblée générale extraordinaire

2. La continuité de la société

3. Pouvoir pour formalité.

2023401978SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «KRIGA TECHNOLOGIE»

Société anonyme

Au capital de 12016 dinars

Siège social : 93, Avenue Louis Braille, Cité El Khadra, Tunis

IU : 1646577J

Messieurs les actionnaires de la société "KRIGA TECHNOLOGIE" SA, sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui

se tiendra au siège social de la société sis au 93, Avenue Louis Braille, Cité El Khadra, Tunis et ce le jeudi 31 Août 2023 à dix heures du matin.

L'AGO aura pour ordre du jour :

- Examen du rapport de gestion relatif à l'exercice 2022 ;

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2022 ;

- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 ;

- Approbation des opérations rentrant dans le cadre des conventions réglementées visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

- Quitus aux administrateurs;

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2023401988SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société WORKLY HUB SARL

Au capital de 1.000 dinars

Siège social : 06 Rue Ariha Tunis 1002

Identifiant Unique : 1810629ZAM000

Messieurs les associés de la société WORKLY HUB SARL sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 28 août 2023 à 11 h au siège social de la société sis au 06 Rue Ariha Tunis 1002 à l'effet de délibérer sur :

1- Entériner le retard accusé dans la tenue de l'assemblée générale extraordinaire,

2- Approbation des cessions des parts sociales et mise à jour de l'article 07 des statuts,

3- Questions diverses

4- Pouvoirs pour les formalités.

2023401992SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Mutuelle de Base des Services Agricoles CURUBIS

Le conseil d'administration convoque tous les adhérents de la Société Mutuelle à l'assemblée générale ordinaire le Mardi 29 août 2023 à 10 h au siège de UTAP KORBA à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport littéraire et financier 2021

2- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes 2021

3- Discussions des rapports généraux et les approuver ou désapprouver

4- Donner ou refus le quitus aux administrateurs

5- Lecture du rapport littéraire et financier 2022

6- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes 2022

7- Discussions des rapports généraux et les approuver ou désapprouver

8- Donner ou refus le quitus aux administrateurs.

N.B : les adhérents ont la faculté à partir du huitième jour précédent cette assemblée de prendre connaissance au siège de la société mutuelle des procès verbaux du conseil d'administration, des états financiers et des rapports du commissaire aux comptes.

2023R01962SODB3

Deuxième convocation pour l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MUTUELLE DE BASE DES SERVICES AGRICOLES EZDIHAR BEKALTA

Le président de la SMBSA Ezdihar à Békalta porte à la connaissance de tous les adhérents que l'assemblée générale ordinaire électorale des exercices 2017*2018/2018*2019/2019*2020 aura lieu le mardi 29/8/2023 à 9 h au local de la société et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports moral et financier relatifs aux exercices 2017*2018/2018*2019/2019*2020

2- Lecture des rapports du commissaire au compte relatifs aux exercices 2017*2018/2018*2019/2019*2020

3- Discussion et approbation des rapports

4- Mise à jour de la liste des adhérents

5- Admission des nouveaux adhérents

6- Nomination du commissaire au compte relatifs aux exercices 2020*2021/2021*2022/2022*2023

7- Renouvellement des membres du conseil d'administration.

Tout adhérent ayant un empêchement, peut donner une procuration à un autre adhérent pour le représenter à l'assemblée, chaque adhérent n'a le droit qu'en 2 procurations.

Cet avis est considéré comme une convocation personnelle pour tous les adhérents pour assister à cette assemblée.

2023S00950SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte du titre de propriété

Mr Hamida Ben Mohamed Ben Salah Benhadj Mabrouk CIN n°01728124, a perdu les titres de propriété n°11962/06, pour le titre foncier n°609506 Nabeul n°11959/06, pour le titre foncier n°607106 Nabeul - n°11953/06, pour le titre foncier n°609508 Nabeul - n°11956/06, pour le titre foncier n°609507 Nabeul.

Suivant certificat de perte délivré par la sécurité nationale de Menzel Temime le 22/5/2023 sous le n° 372.

Cet avis a été publié aux journaux Essabah et Le Temps du 8/8/2023.

2023T00771DIVD2

Perte du titre de propriété

Mme Wahiba Bent Zine El Abidine Lassoued au profit de son mari le feu Najeh Ben Mohamed Ben Salah Benhadj Mabrouk CIN n°06285013, a perdu les titres de propriété n°11963/06, pour le titre foncier n° 609506 Nabeul - n°11960/06, pour le titre foncier n°607106 Nabeul - n°11954/06, pour le titre foncier n° 609508 Nabeul - n°11957/06, pour le titre foncier n°609507 Nabeul.

Suivant certificat de perte délivré par la sécurité nationale de Menzel Temime le 17/7/2023 sous le n° 500.

Cet avis a été publié aux journaux Essabah et Le Temps du 8/8/2023.

2023T00772DIVD2

Cession à un tiers

De la société IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE DE NABEUL

ID.U 0014479L

Siège social : Hôtel Nabeul plage - Nabeul

En vertu de l'avis rendu en date du 11 Juillet 2023 dans le cadre de l'affaire n°51, le tribunal de première instance de Nabeul a décidé la cession à un tiers et en un seul lot de la société immobilière et touristique de Nabeul et désigné ainsi l'expert judiciaire Ben Amor Mongi dont son bureau situé au 73 Immeuble Ibn Mandhour Mourouj 1 Ben Arous- tél 99069803- commissaire d'exécution et ce pour procéder à l'opération de cession de la dite société en vertu d'un cahier des charges et la publication de cet avis.

2023R01957DIVD2

Avis

Mr Chokri Bazin annonce que son titre de 1/3 d'un terrain de 192 m² contenant un garage situé à la Route gremda avenue Ben Saiid Sfax, provenant d'achat le 2 Mai 1994 dressé par les notaires Mohamed Anoir Kamoun et Taher Sallemi a disparu et veut extraire un autre original. Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Walid Masmoudi sis à l'avenue des notaires Sfax dans un délai de 30 jours à partir de la parution.

2023X01042DIVD2

Avis

Nejia et Jamila Ktata annoncent qu'elles possèdent un terrain de surface 1105.26 m² Route Mahdia Km6 Sfax effectuer par l'acte de partage qui était fait le 13/2/1990 elles ont perdu le titre de propriété et elles désirent se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Rimeh Abassi et ce dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2023X01045DIVD2